



## Je voudrais savoir si le licenciement de mon mari est bien adapter

Par **sandra**, le **14/07/2010** à **06:33**

Bonjour,  
mon mari est chauffeur livreur, cela fait plus de 3 mois qu'il est en AT a cause d'une discopathies protrusives étagées ,le spécialiste nous a fait une attestation comme quoi on pouver envisagee une reprise du travail a condition de mettre une ceinture de maintien et de limiter le port de charges pendant les 3 mois a venir, il est passer devant le medecin du travail qu'il lui a dit qu'il pouve reprendre sur un poste sans manutention pendant 3 mois et suggere un mi temps therapeutique. son patron lui a proposer un poste avec manutention et sans mi temps therapeutique ou un licenciement conventionel .je voudrais savoir (comme son patron n'a finalement pas de poste adequuite a lui proposer) si le licenciement conventionel qu'il propose est bien adapter au cas de mon mari ou s'il existe d'autre liceciment .merci boucoup

Par **fabienne034**, le **14/07/2010** à **08:22**

bonjour,

l'employeur ne peut pas licencier un salarié malade

pour tout savoir sur le licenciement

<http://www.fbis.net/CDIARRET.htm>

allez en milieu de page,

votre mari a intérêt à se faire déclarer inapte au travail pour obtenir une pension puis ensuite il accepte une rupture conventionnelle de contrat de travail

pour tout savoir sur la rupture négociée

<http://www.fbls.net/rupturenegoW.htm>

Par **Cornil**, le **14/07/2010 à 15:44**

Bonjour sandra

Si comme il semble l'arrêt de travail est d'origine professionnelle, ton mari n'a aucun intérêt à accepter une rupture conventionnelle.

Un licenciement pour inaptitude lui accorderait le double des indemnités légales, le droit au préavis alors qu'une rupture conventionnelle est sans préavis et avec indemnités simples (sauf convention collective plus favorable)

Pour cela, il faut retourner voir le médecin du travail pour qu'il délivre une aptitude définitive au poste avec manutention, et mettre ensuite l'employeur devant ses responsabilités.

Bon courage et bonne chance.